

05.04.2013 - 15:00 Uhr

## Cours de perfectionnement facultatif en circulation routière: désormais avec label qualité

Berne (ots) -

Les cours de perfectionnement facultatifs en circulation routière se révèlent payants. D'une part, ils améliorent la sécurité routière des participantes et participants au cours. D'autre part, une partie des frais du cours leur est remboursée, dans la mesure où le cours remplit certains critères qualité. Ces cours bénéficient désormais du label qualité du Conseil suisse de la sécurité routière (CSR).

En 2012, 339 personnes sont mortes sur les routes suisses, soit 19 de plus que l'année précédente. 4202 blessés graves ont été dénombrés, soit 235 de moins qu'en 2011. C'est ce que montre l'analyse du registre des accidents de la route de l'Office fédéral des routes (OFROU).

Au total, 18 148 accidents avec dommages corporels sont survenus sur les routes suisses en 2012. Ils ont provoqué la mort de 339 personnes, alors que 4202 blessés graves et 18 016 blessés légers étaient recensés. Les cours de perfectionnement facultatif permettent d'améliorer la sécurité sur les routes suisses.

Plus de sécurité avec les cours de perfectionnement facultatifs

En Suisse, 37 établissements proposent des cours de perfectionnement facultatifs pour conducteurs de véhicules. Les cours des différents prestataires ont un point commun: ils se déroulent tous selon les critères du Conseil suisse de la sécurité routière (CSR) et sous l'égide d'un instructeur CSR. Avec l'assurance qualité des cours facultatifs, le CSR souhaite contribuer à la réduction des accidents de la route et à l'amélioration de l'entente des différents usagers de la route. En 2012, 15 718 conducteurs de véhicules ont suivi un cours de perfectionnement facultatif, soit la population d'une petite ville.

Les organisateurs de cours sont désormais certifiés

Le CSR certifie à présent les cours de perfectionnement facultatifs en circulation routière avec le label qualité du CSR. Le label est destiné à améliorer la qualité des cours de perfectionnement facultatifs et à contribuer ainsi à encore baisser le nombre d'accidents de la route. Le label qualité du CSR, garantissant un cours de sécurité routière de grande qualité et certifié à échelle nationale, doit augmenter encore la motivation des usagers de la route à participer à un cours de perfectionnement facultatif.

Des processus définis favorisent la qualité

Le nouveau label qualité du CSR engage les organisateurs de cours: pour que les cours soient distingués par le label, les organisateurs doivent les développer selon un manuel CSR, rédigé parallèlement au label. Depuis début 2013, les cours destinés aux conducteurs de véhicules à moteur, aux vélos et aux vélos électriques sont soumis à un manuel lancé par le CSR. Ils aident les organisateurs de cours à améliorer la qualité des cours (contenus des cours, infrastructure, présentation). Le label qualité du CSR est octroyé exclusivement aux prestataires qui respectent scrupuleusement les critères de sécurité routière selon le manuel.

Les dossiers de cours de l'ensemble des organisateurs sont disponibles auprès du CSR et peuvent être commandés sur [www.vsr.ch](http://www.vsr.ch).

Le Conseil suisse de la sécurité routière (CSR) est l'organisation faitière pour la sécurité routière. Parmi ses quelque 200 membres, on peut notamment citer des organismes de droit public (offices fédéraux comme le bpa, l'OFROU, des communes, etc.) ainsi que des établissements et sociétés de droit privé (TCS, ASTAG, Pro Velo Suisse, organismes de transports publics). [www.vsr.ch](http://www.vsr.ch)

Les photos peuvent être téléchargées à l'adresse:

<http://www.vsr.ch/Medien.122.0.html>

Contact:

Conseil Suisse de la sécurité routière CSR  
Effingerstrasse 8  
Case postale 8186  
3001 Berne

Stefan Ingold  
E-Mail: [ingold@vsr.ch](mailto:ingold@vsr.ch)

Tél.: +41/31/560'36'66

E-Mail: [info@vsr.ch](mailto:info@vsr.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004438/100735776> abgerufen werden.